

**Informations Clés pour l'Investisseur**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPC. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

**LAZARD EQUITY RECOVERY**

**FCP**

Cet OPCVM est géré par LAZARD FRERES GESTION SAS  
FR0011537653 - R EUR

**Objectif et politique d'investissement**

**Classification de l'OPC :** Actions de pays de la zone euro

**Objectif de gestion :** L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 5 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : Eurostoxx. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

**Politique d'investissement :** La stratégie mise en œuvre dans le FCP vise à sélectionner les sociétés pour lesquelles nous estimons que le potentiel de performance est particulièrement attractif suite à une baisse sensible de leurs valorisations, du fait de l'environnement économique, des tendances de marché, de dynamiques sectorielles, ou de problèmes spécifiques à la société. La stratégie mise en œuvre dans le FCP repose donc sur :

- L'identification des entreprises bénéficiant a priori d'un fort potentiel d'appréciation grâce à l'amélioration des conditions de marché, du contexte économique, du contexte sectoriel ou de la dynamique propre à la société.
- Une sélection rigoureuse d'entreprises répondant à ces critères via une approche d'analyse fondamentale « bottom up ».
- Une analyse fondamentale propriétaire : appréciation de la performance économique des entreprises identifiées a priori : diagnostic financier, fondement stratégique, modèle d'actualisation des cash-flows, rencontre systématique avec le management des sociétés sélectionnées.
- La construction d'un portefeuille diversifié à l'intérieur de la zone euro, sans autre contrainte géographique, ni sectorielle

Le portefeuille est investi :

- en actions négociées sur les marchés de l'Union Européenne à hauteur de 90% minimum de l'actif net, dont 80% minimum sont négociées sur les marchés de la zone euro ;
- en actions négociées hors de marchés de l'Union Européenne à hauteur de 10% maximum de l'actif net.

La taille de capitalisation minimum des sociétés détenues dans le FCP est de 100 M€.

Le FCP pourra détenir à hauteur de 10% maximum de l'actif net les éventuels bons ou droits détenus suite à des opérations affectant les titres en portefeuille. Le FCP n'a pas vocation à acquérir en direct ce type d'actifs.

Le FCP peut investir à hauteur de 10% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM de droit français ou étranger ou de FIA de droit français qui respectent les 4 critères de l'article R 214-13 du Comofi. L'investissement est uniquement réalisé dans des OPC qui n'investissent pas eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans d'autres OPC. Tous les OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

Le FCP peut investir à hauteur de 10% maximum de son actif net en titres de créance négociables et instruments du marché monétaire.

**Information benchmark :** L'OPC est géré activement. La stratégie de gestion est sans contrainte par rapport aux titres composants l'indicateur de référence.

**Affectation des plus-values nettes réalisées :**

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

Affectation du résultat net : Capitalisation et/ou Distribution et/ou Report

**Autres informations :** Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) sont intégrés à la gestion au moyen d'un modèle d'analyse et de notation interne qui influence directement la gestion sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision. L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».

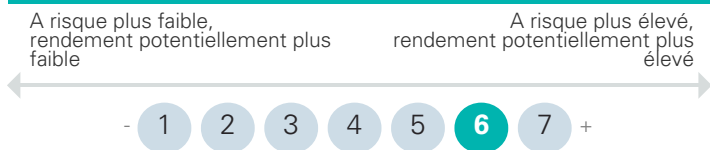
Cet OPC est éligible au PEA.

**Durée de placement recommandée :** Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 5 ans.

**Faculté de rachat :** Les ordres sont exécutés conformément au tableau ci-dessous

J ouvré	Jour d'établissement de la VL (J)	J+1 ouvré	J+2 ouvrés
Réception quotidienne des ordres et centralisation quotidienne avant 11h00 (heure de Paris) des ordres de souscription et de rachat	Exécution de l'ordre au plus tard en J	Publication de la valeur liquidative	Règlement des rachats

**Profil de risque et de rendement**



**Autres facteurs de risques importants non pris en compte dans l'indicateur :**

Néant

**Explication de l'indicateur et ses principales limites :**

L'exposition au marché actions explique le classement de l'OPC dans cette catégorie.

Les données historiques utilisées pourraient ne pas donner une indication fiable du profil de risque futur de l'OPC. Rien ne garantit que la catégorie affichée demeure inchangée, et le classement est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Le capital n'est pas garanti.

## Lazard Equity Recovery

### Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPC y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

#### Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	4,0%
Frais de sortie	0%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

#### Frais prélevés par l'OPC sur une année

Frais courants	2,55%*
----------------	--------

#### Frais prélevés par l'OPC dans certaines circonstances

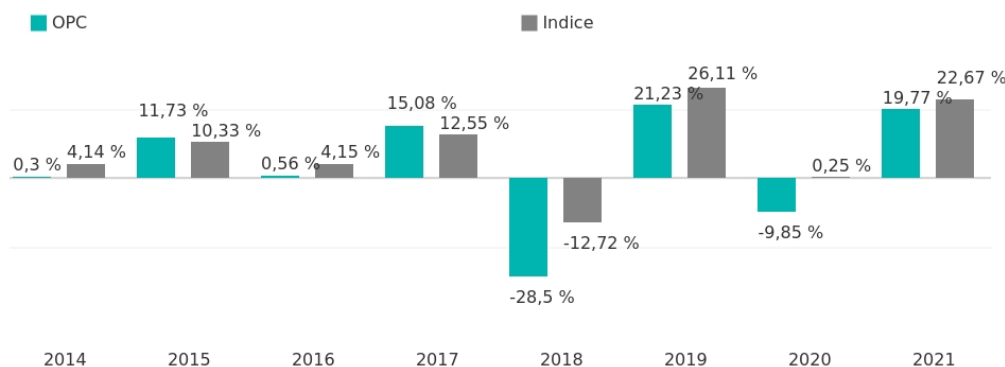
Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

\*Le chiffre communiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 30/09/2022. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. La description comprend les frais directs et indirects.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais et commissions du prospectus de cet OPC, disponible sur le site internet [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPC, lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

### Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes.

Les performances sont calculées après déduction des frais prélevés par l'OPC.

**Date de création de l'OPC :** 20/08/2013

**Devise :** EUR

**Indicateur de référence :**

Eurostoxx  
L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

### Informations pratiques

**Nom du dépositaire :** LAZARD FRERES BANQUE.

**Lieu et modalités de communication de la valeur liquidative :** La valeur liquidative est communiquée d'une manière quotidienne par affichage dans les locaux de LAZARD FRERES GESTION SAS et sur internet [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr).

**Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPC :** Le prospectus, les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de LAZARD FRERES GESTION SAS, 25, rue de Courcelles 75008 Paris France.

**Fiscalité :** Selon votre régime fiscal, les plus-values et les revenus éventuels liés à la détention de parts ou actions peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.

La responsabilité de LAZARD FRERES GESTION SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPC.

Cet OPC est agréé par l'Etat français et réglementé par l'Autorité des Marchés financiers. LAZARD FRERES GESTION SAS est agréée par l'Etat français et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **20/10/2022**.

La politique de rémunération est disponible sur le site internet de LAZARD FRERES GESTION SAS [www.lazardfreresgestion.fr](http://www.lazardfreresgestion.fr). Un exemplaire papier sera mis à disposition gratuitement sur demande. Toute demande de complément d'information doit être adressée au service juridique des OPC de LAZARD FRERES GESTION SAS.